



Listen to this article

Le pardon plus qu'aucune autre vertu, semble se rapprocher des attributs de Dieu, car il est très précieux et nous donne la preuve infaillible de l'amour. Le pardon s'oppose directement à l'égoïsme, qui constitue une grande tentation et l'un des dangers les plus redoutables de notre vie. Celui qui peut et qui sait pardonner avec l'esprit et à la manière de Dieu, fait un pas important vers la justice idéale.

Nous devons pardonner à ceux qui nous causent des préjudices et ceci pour notre bien et celui des autres.

Pour notre bien, car nous devons apprendre à maîtriser ce sentiment qui nous porte à nous justifier nous-mêmes et qui n'est que trop soucieux de faire valoir ses droits et de négliger ceux des autres. Si nous ne sommes pas prêts à leur pardonner, nous ne pouvons demander leur pardon, dont nous avons souvent besoin. D'ailleurs, nous ne savons pas si à leur place nous ne porterions le même préjudice aux autres, si ce n'est un plus grand.

Nous devons pardonner aux autres pour leur bien, car ils ont peut-être longtemps lutté contre la tentation de nous faire du mal, avant d'y succomber. C'est pourquoi ils méritent certains égards, ce sont nos frères et nos sœurs et ils ont besoin d'encouragement pour recommencer à mieux agir devant Dieu. Si nous persistons à ne pas pardonner, ils en seraient amenés à douter de notre possession de l'Esprit de Dieu. Un tel doute leur serait préjudiciable ; évitons qu'il ne se produise, puisque nous le pouvons.

De plus, le pardon doit provenir du cœur et être convaincant - non seulement en paroles, mais par le rétablissement visible et spontané de la confiance. Si nous voulons imiter le

modèle divin, nous devons prouver notre confiance par une complète sincérité aussi souvent que la situation l'exigera, c'est-à-dire à chaque fois que cela sera sincèrement demandé par celui qui aura fauté envers nous, et cela jusqu'à soixante-dix fois sept fois ! Cela signifie sans restriction aucune, si le coupable démontre qu'il s'est sincèrement amélioré.

Cela remet en mémoire une réserve raisonnable et indispensable. Celui qui demande le pardon et l'obtient, doit prouver sa sincérité en évitant de toutes ses forces de dire ou de faire des choses blessantes. Une simple demande de pardon n'est pas nécessairement l'expression d'un repentir véritable et aucun fauteur n'a le droit de simuler la repentance, face à la personne lésée, si en réalité il ne se repent pas et ne change pas de comportement. Il ne peut être pardonné à un hypocrite de ce genre, car cela porterait préjudice non seulement à lui-même, mais également aux autres.

Un tel fauteur ne peut obtenir le pardon qu'à la condition de le rechercher dans un esprit approprié. Une repentance superficielle nécessite la désapprobation et non le pardon. La dignité du chrétien, comme celle de Dieu, ne peut être bafouée de cette manière. Hormis cette exception, il est de notre devoir et de notre privilège de pardonner toujours, tout comme nous espérons qu'il nous sera toujours pardonné.

Traduit du périodique polonais Straz 1936-8-114.